



EDITORIAL

Dans ce bulletin, vous trouverez une version synthétique du compte administratif 2023. Cette présentation retrace les dépenses et les recettes de la commune par grandes lignes. En 2023, en plus d'un reste à réaliser important (travaux engagés en 2023 mais payés qu'en début d'année 2024), 370 000 € ont pu être consacrés, grâce à une gestion rigoureuse, à de nouveaux investissements. Le budget primitif 2024 nous permettra également de réaliser de nouveaux investissements (plus de 1 000 000 €) qui seront principalement consacrés à la rénovation énergétique du centre culturel et la fin des travaux du centre sportif.

La fin du mois de mars a été marqué par un grave accident de la route survenu dans le lotissement de Courcelles impliquant un fourgon et un 2 roues. Au-delà de l'émotion qu'un tel événement a pu engendrer, j'en appelle à la vigilance et à la prudence de chacun et surtout au respect du code de la route. La municipalité souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Nous allons reprendre, dans les semaines qui viennent, les réunions de quartiers. Elles sont pour vous l'occasion d'exprimer vos souhaits, vos interrogations et, pour nous, de vous écouter et de vous faire part de nos projets. Nous vous y attendons nombreux.

Enfin, j'appelle à la mobilisation de tous les électeurs pour participer au vote qui permettra de désigner les représentants au Parlement Européen.

Maxime DUSACQ

Election Européenne 2024

Dimanche 9 juin 2024

**Bureaux de vote ouverts
de 8h00 à 18h00**



Horaires de la mairie
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00



ATTENTION

Horaires de l'agence postale communale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00
et samedi de 10h à 12h00



Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03.25.75.68.91

Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr

SOMMAIRE

PAGE 2 : LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

PAGE 4-5 : LA VIE DES ASSOCIATIONS

PAGE 8 : VOIRIE– INFRASTRUCTURE–SÉCURITÉ

PAGE 2-3 : LE BUDGET

PAGE 5-6-7 : JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

PAGE 8 : INFORMATIONS PRATIQUES

PAGE 3-4 : LA VIE DE LA COMMUNE

PAGE 7-8 : URBANISME– CADRE DE VIE

PAGE 9 : MÉDIATHÈQUE

Permanence du Maire et des Adjoints le samedi de 10h00 à 12h00

Nous vous rappelons qu'il est impératif de prendre un rendez-vous au secrétariat de la mairie pour tout dépôt de dossier d'urbanisme, mariage, PACS....

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

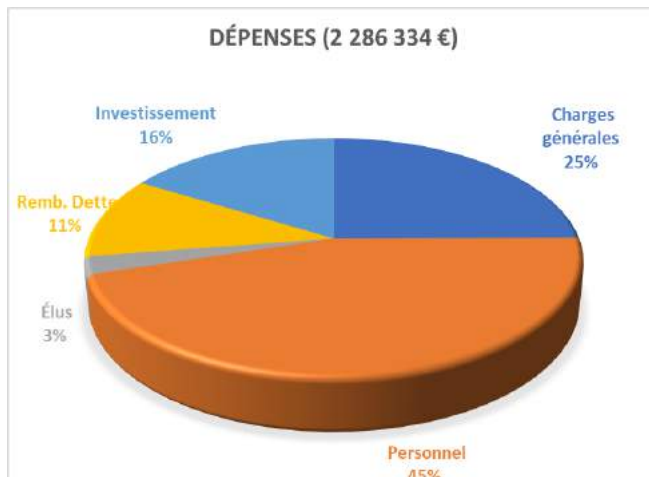
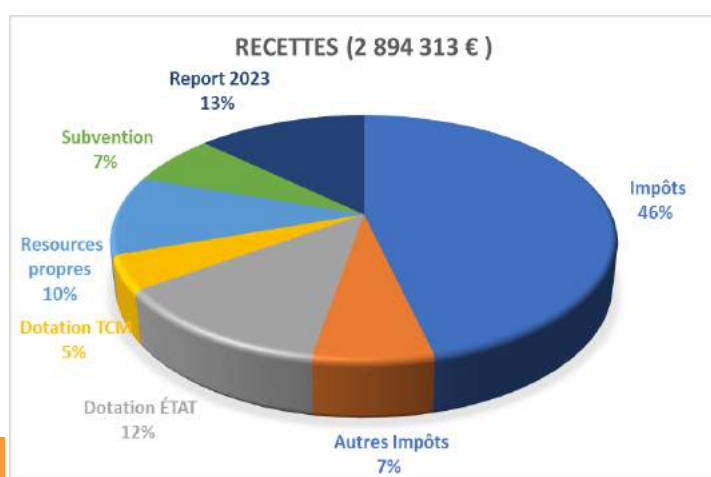
Le Conseil municipal lors de ses séances du 19 mars et 15 avril 2024

- a adopté l'ensemble des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023 et l'affectation des résultats ;
- a autorisé le Maire à engager, liquider, mandater le quart des dépenses d'investissement de l'année 2023 ;
- a maintenu le taux des taxes directes locales 2024 ;
- a adopté le budget primitif 2024 de la commune ;
- a approuvé le montant de l'enveloppe accordée pour les subventions aux associations de la commune ;
- a approuvé les propositions tarifaires de différentes prestations et a fixé le tarif des camps « été 2024 » du service animation jeunesse enfance ;
- a approuvé le renouvellement de l'installation communale d'éclairage public situé route de Lépine ;
- a accepté, afin de pallier plusieurs départs, de créer sous forme de contrat aidé :
 - un poste d'agent d'entretien
 - deux postes au sein du service Animation Jeunesse
 - un poste au sein du service des Espaces Verts
- a autorisé le Maire à procéder au lancement de deux marchés de consultation :
 - l'un pour la restauration scolaire ;
 - l'autre pour les travaux de rénovation du Centre Culturel ;
- a approuvé le rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges et des Ressources Transférées du 14 décembre 2023 ;
- a émis un avis favorable sur le projet de pacte de communauté de Troyes Champagne Métropole.

BUDGET

Le compte administratif 2023

Le Conseil a approuvé lors de sa dernière séance le compte administratif 2023 qui retrace les dépenses et recettes de la commune pour 2023. Les graphiques ci-dessous en donnent la répartition.



LES RECETTES

Les **impôts** (1 338 894 €) sont le produit des deux taxes foncières, bâti et non bâti

Les **autres taxes** proviennent des taxes sur l'électricité (67 756 €), les pylônes électriques (5 600 €), les droits de mutation (48 481 €), la taxe d'aménagement (59 467 €)

Les **dotations** attribuées par l'État se montent à 361 348 € celles attribuées par TCM à 130 992 €

Les **ressources propres** (301 992 €) sont le fruit des activités des services de la commune : agence postale, restauration scolaire, activités périscolaires, location de locaux, etc..

Les **subventions** (196 394 €) représentent les aides attribuées pour la réalisation de projets d'investissement (école, cuisine, SAJE)

LES DÉPENSES

Les **dépenses de personnel** (1 036 501 €) représentent 45 % des dépenses globales du budget

Les **charges générales** (568 764 €) représentent l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la commune. Les dépenses de chauffage, d'électricité, de carburant et d'eau contribuent à 23 %

Les **indemnités** versées aux maire et adjoints plus les charges se montent à 54 873 €

Les **annuités de la dette** : intérêt et amortissement (252 995 €)

Les **dépenses d'investissement** se montent à 373 200 €. Les principales réalisations concernent : les travaux de voirie (119 950 €), le micro site (67 900€), le terrain de foot (54 810 €), le centre sportif (24 600 €), le centre culturel (13 300 €), l'équipement du SAJE (11 300 €) , l'informatique (18 250 €), le PLU (18 000 €)

Subventions aux associations

Le conseil municipal a voté les subventions suivantes aux associations :

Zanshin Karaté Dojo	700 €	Comité social des agents communaux	1 800 €
Amicale SAINT GERMAIN Et pour le rachat des tables de ping pong	1 500 € 700 €	Société de chasse	200 €
Badminton germinois	700 €	Amicale Cyclo Germinoise	350 €
Entr'actes Entre amis	1 200 €	Association des parents d'élèves	500 €
Gymnastique volontaire mixte	600 €	Solidarité Emploi Services	600 €
Confrérie Saint Vincent	600 €		

VIE DE LA COMMUNE

Une soirée d'exception...

Le CCAS organise une sortie dîner spectacle au « Variétés Cabaret » à Longchamp-sur-Aujon (10310) le

Samedi 21 Septembre 2024 à 20h30

Pour les germinois de plus de 70 ans en priorité,

Un flyer détaillant les modalités sera distribué aux seniors très prochainement.



Fête des voisins

Vendredi 31 mai 2024 aura lieu la 25e édition de la fête des voisins. C'est avant tout un moment de partage entre voisins qui permet de mieux se connaître, d'échanger, c'est également l'occasion de soumettre des idées pour améliorer le quotidien de tous. Bref de faire vivre tout un voisinage en lui apportant une convivialité unique autour d'un verre ou d'un repas.

Afin de faciliter l'organisation de cet événement, pour ceux qui le souhaitent, la mairie peut mettre à disposition et à titre gracieux le matériel nécessaire (tables, chaises à venir chercher sur place). Pour cela il suffit d'écrire votre demande au secrétariat avant le 17 mai. **Charge à chacun de venir récupérer le matériel.**



Élections Européennes

Les élections européennes auront lieu

le 9 juin 2024.



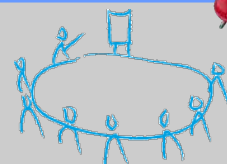
Ces élections permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Il faut rappeler que pour cette élection, l'ensemble du territoire français est réuni en une seule circonscription. La répartition des 81 sièges réservés aux représentants français s'établit à l'issue du scrutin. Chaque parti ayant rassemblé plus de 5% des suffrages se voit attribuer un nombre de sièges proportionnel à leur score électoral.

Réunion de quartiers

2 réunions de quartier vous sont proposées

- **Lundi 3 juin 2024 à 18h45 dans la salle du Préau**
- **Jeudi 6 juin 2024 à 18h45 dans le Hall du centre sportif.**

Elles permettront aux élus de présenter les réalisations, les actions en cours, les projets et de répondre aux questions des germinois.



Fête de la musique

La municipalité organise la fête de la musique le **vendredi 21 juin**. La soirée...jusqu'au bout de la nuit sera animée par

Nalex DEE

L'association « Entr'Actes et entre Amis » assurera la buvette et vous pourrez vous restaurer auprès des foods trucks présents sur place et tenus par Papy et Manu .

Nous vous attendons nombreux pour profiter d'un bon moment...



A noter d'ores et déjà que les festivités de la Fête Nationale se dérouleront, cette année, le samedi 13 juillet 2024.



VIE DES ASSOCIATIONS

Entr'actes et entre amis

Cette année encore, la troupe de théâtre germinoise « Entr'actes et entre amis » a divertie le public lors des 2 représentations données les 20 et 21 avril 2024 à la Comédie Saint-Germain. Les thèmes de cohésion d'entreprise et de malversations financières ont amusé les spectateurs grâce aux comédiens plein d'énergie et heureux de jouer dans leur commune... 1h30 de rires et de joie, pour ce weekend où les personnages de la pièce "Forêt pas qu'on se perde!" de Viviane TARDIVEL vous auront peut-être rappelé des certains collègues hauts en couleurs! *Merci d'être venus si nombreux.*



Amicale CYCLO GERMINOISE

Amicale Cyclo Germinoise

C'est sous un beau soleil et une température agréable que s'est déroulée Samedi 13 avril « La randonnée Germinoise ». Ces conditions idéales ont incité 239 cyclos et 33 marcheurs à y participer.

Ce succès est aussi dû aux organisateurs et aux 21 bénévoles qui ne comptent pas leurs efforts et répondent toujours présents lorsqu'ils sont sollicités. Ils doivent être remerciés.

Merci également à Madame Marie-Christine REMIGIUS qui a participé à la marche et a remis le Challenge de la Municipalité au Vélo Club Sancéen.

La prochaine sortie aura lieu

du 08/06 au 15/06/2024 en Alsace à Obernai

avec au programme, sorties vélo et découverte de la région.

Contact : François au 0643458964



Badminton Germinois

Les activités de ce second trimestre ont été particulièrement denses et orientées principalement vers la compétition. Plus de 25 joueurs(euses) étaient engagés dans les championnats interclubs ou individuels. Depuis le début de la saison le club a déjà participé à plus de 30 tournois, finaliste à plus de 10 d'entre eux et vainqueur dans 3 séries à ce jour, marquant ainsi un succès grandissant et loin de son terme puisqu'il reste encore un trimestre complet avant la fin de saison !



Championnat Interclubs :

Le club a présenté trois équipes cette saison dans 3 divisions différentes avec plus de 25 participants, une première depuis sa création en 2004 !

Equipe pré-régionale (D1) BG10-1 :

Les « Playoff » se joueront le 5 mai et notre équipe, actuellement 5^{ème} sur 6 à l'issue des 4 premières journées aura pour objectif d'éviter la relégation en D1, gageons qu'elle tiendra ce pari !

Equipe Départementale (D1) BG10-2 :

Côté D1 notre équipe a brillamment remporté les « Play-Down » le 23 mars, consolidant ainsi sa place en milieu de tableau (5^{ème} sur 8). Les « Playoff » qui décideront de la montée en pré régionale se joueront quant à eux le 5 mai.

Equipe Départementale (D2) BG10-3 :

Cette année le club a fait le pari d'une 3^{ème} équipe avec pour objectif l'intégration de nouveaux joueurs (euses) désireux de découvrir la compétition par le biais de ces championnats, pari réussi puisque pas moins de 6 nouveaux pratiquants ont pu ainsi participer à leur première compétition !



Association des amis de l'église St Barthelemy de Lépine et du patrimoine culturel de la commune de SAINT GERMAIN

Une réunion publique de présentation de l'association aura lieu le

Vendredi 14 juin à 19h00

dans le hall du centre sportif de Lépine. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Le président et les membres du conseil d'administration vous attendent nombreux.



La société de chasse vous propose son 5^{ème} Vide grenier ...

le dimanche 26 mai

Les modalités restent les mêmes que les années précédentes, à savoir :

- des emplacements par multiples de 5 mètres qui devront être réservés et réglés à l'avance.
- Tarif pour 5 m linéaires : particuliers 10 € / professionnels 35 €
- Restauration et buvette sur place
- Ouverture **à partir de 6H**

Réservation au 06.77.08.55.53 ou au 06.40.32.64.89



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Une chasse aux œufs annulée...

Compte tenu du temps détestable qu'il y avait sur notre commune le dimanche 31 mars, la municipalité a été contrainte d'annuler la chasse aux œufs.

Toutefois les « cloches sont tout de même passées » et les chocolats ont été distribués aux enfants de l'école...Alors **Rendez-vous** l'année prochaine.



Les jeunes conseillers toujours autant motivés...

Le conseil municipal jeune, a organisé une collecte de vêtements au sein de l'école primaire, la semaine du 25 au 30 mars au bénéfice des résidents du Carmel de l'association Aurore. Cette collecte a remporté un franc succès et les jeunes conseillers ont recueilli 35 gros sacs, remplis de vêtements qu'ils ont eu la joie de remettre aux résidents le mardi 9 avril lors d'une petite réception conviviale. Encore merci à tous les donateurs.





L'accueil périscolaire et les mercredis

LA VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

C'est avec joie que les enfants accueillent le printemps chaque année, même si celui-ci a eu du mal à montrer le bout de son nez ...

Et comme à l'accoutumée, les petits jardiniers se mettent en action : remise en forme du jardin et premiers semis. Cette année sera principalement axée sur un refleurissement du cadre de vie des enfants. Un projet d'aménagement extérieur a été mis en œuvre avec l'aide du jardin botanique de Marnay-Sur-Seine. Celui-ci consiste à embellir la cour et les abords de l'école maternelle et y planter divers arbustes et plantes. Les services des espaces verts ont épaulé les enfants dans cette mission... Attendons que ça pousse !



VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS

Dans le cadre du projet sur les quatre éléments chez les plus petits, la découverte de « l'élément feu » les a menés au sein de la caserne des pompiers à Sainte Savine. Tout était réuni pour ébahir nos chers petits bambins : rencontre avec des professionnels, découverte des camions, de la grande échelle... Ils ont même pu essayer les tenues ! Un moment fort pour les enfants.



LES VACANCES DE PRINTEMPS

Un programme d'activités basé sur le thème de « nos émotions »

Les animateurs ont mis en place des activités autour des émotions. Durant cette période, les enfants ont pu apprendre à les différencier, les reconnaître, les canaliser, les gérer grâce à des jeux, des sketches, des danses...



Sortie au centre culturel Didier Bienaimé

Le mercredi 24 avril, petits et grands sont allés voir un spectacle à l'espace Didier Bienaimé à la Chapelle Saint Luc. En lien avec le thème des vacances ce spectacle « nananère », a permis aux enfants d'entrer dans un univers poétique, tendre et drôle pour voir la sensibilité comme une force et les émotions comme une richesse.

L'Oval' Cup

Les 6-12 ans ont vécu, comme chaque année à cette période, une journée sportive très attendue. Il s'agit d'une rencontre inter structures qui permet de découvrir le rugby en mettant l'accent sur les valeurs de ce sport, que sont le respect de soi et d'autrui, le Fair play et l'esprit festif. Cette manifestation s'est déroulée sur le stade d'Echenilly.

LES ADOS

Des rencontres sportives interclubs ont été organisées : une journée multi activités et chasse aux œufs à Bar Sur Aube, un tournoi de foot Basket à la Rivière de Corps et une journée futsal à Bar Sur Seine.

Deux soirées à thèmes ont réuni les jeunes au sein du club ados : une soirée Américaine avec hamburger et aune autre axée sur le carnaval.

Un rallye photos a permis la découverte d'énigmes au centre-ville de Troyes.

Ils ont pu également se rendre à la grotte de Champ Retard dans l'Yonne afin de tester un parcours aventure sur roche. Sensations et émotions dans un univers totalement sécurisant.



Le bowling était aussi au rendez-vous, c'est une activité très convoitée par nos adolescents.

BIENTOT LES VACANCES D'ETE 2024

Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 10 au vendredi 26 juillet 2024

Et du lundi 19 au vendredi 30 août 2024

INSCRIPTIONS VACANCES ETE ET RENTREE SCOLAIRE

Les dossiers d'inscriptions pour l'année 2024-2025 seront disponibles à partir du lundi 21 mai (envoi par mail)

Le dossier est unique pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les mercredis



Pour les nouveaux inscrits, les dossiers peuvent être retirés au bureau du SAJE (même étage que la médiathèque) ou envoyés par mail sur demande.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : vendredi 07 juin 2024

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter

Mail : saje@mairie-saintgermain.fr



ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - URBANISME

Préservons notre cadre de vie !

NUISANCES SONORES

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés

Les propriétaires de chiens sont invités également à prendre les mesures nécessaires pour éviter les aboiements de leur animal de compagnie, en particulier en leur absence.



BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets y compris les déchets verts **est interdit toute l'année sur tout le territoire national** pour des raisons de salubrité et de sécurité. Outre la gêne pour le voisinage (odeur et fumée) et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue de façon importante à la dégradation de la qualité de l'air (particules ou produits nocifs) et à ses conséquences sanitaires.

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture essence récente.

Seul le Préfet peut attribuer, dans des cas très particuliers, d'éventuelles dérogations.

CHIENS ERRANTS

La municipalité est souvent sollicitée, et ceci quelle que soit l'heure ou le jour, pour capturer des chiens errants dans la commune. Capturer un chien est une opération qui peut être délicate car certains ne se laissent pas approcher facilement, voire sont agressifs. TCM a pris en charge la capture des chiens, qu'elle sous-traite à une société. C'est une opération qui coûte cher à la collectivité.

Par ailleurs les chiens errants peuvent être source d'accidents, dont leur propriétaire porte l'entière responsabilité.

Nous invitons donc les propriétaires de chiens à être extrêmement vigilants, à s'assurer que leur chien ne risque pas de s'échapper de leur propriété et à leur mettre un collier permettant de les identifier facilement.

Mise à jour du cadastre

Conformément à l'arrêté préfectoral affiché sur le panneau d'affichage de la mairie, Monsieur GOULET, géomètre des finances publiques du service départemental des impôts sera présent dans notre commune **du 06 au 31 mai** afin de réaliser une « tournée de conservation cadastrale ». Suivant ses besoins, il sera chargé d'assurer des mesurages de bâtiments dans des propriétés publiques ou privées.

Nous vous remercions de lui accorder un bel accueil.



« OUVRONS NOS EGLISES »

Cette année une nouvelle édition de la campagne « OUVRONS NOS EGLISES » aura lieu prochainement. Parmi celles-ci, l'église du bourg de SAINT GERMAIN a été retenue afin de participer à cet évènement.

Des visites-découvertes gratuites se dérouleront suivant le calendrier suivant :

- **SAMEDI 11 MAI à 15h00**
- **LUNDI 8 JUILLET à 16h30**
- **VENDREDI 30 AOUT à 16h30**

Pour les **“Journées européennes du Patrimoine”**

- **SAMEDI 21 SEPTEMBRE à 17h00**
- **DIMANCHE 22 SEPTEMBRE à 17h00**



Monsieur Guy CAPET – journaliste et écrivain – Membre résidant et Vice-Président de la Section « Lettres et Histoires » de la Sté Académique sera présent. Il guidera les visiteurs et apportera toutes explications, commentaires et réponses aux questions des participants.

La municipalité encourage cette initiative et vous invite à venir nombreux ; le but de cette action étant de permettre à chacun d'acquérir ou d'approfondir ses connaissances au niveau du patrimoine local.

VOIRIE - CIRCULATION - INFRASTRUCTURE - SÉCURITÉ

Pour la sécurité de tous, respectons le code de la route !

Récemment, vitesse et priorités à droite non respectées ont malheureusement conduit à un grave accident mettant en cause un deux roues motorisé et un fourgon. Nous rappelons régulièrement ces règles élémentaires du code de la route.



Pour maintenir un cadre de vie agréable, respectons les espaces verts !

De nombreux stationnements de véhicules sur des espaces verts sont signalés régulièrement en mairie. Il est rappelé, à nouveau, de bien vouloir se garer sur des emplacements réservés à cet effet.

D'autre part, le stationnement sur les trottoirs ne permet plus le passage des piétons : merci de bien vouloir préserver leur sécurité.

INFORMATIONS PRATIQUES

ERRATUM

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons indiqué que Madame Mendoz, naturopathe, allait cesser son activité fin avril. Il fallait comprendre en fait qu'elle cessait son activité dans notre commune, la poursuivant à Saint-Parres-aux-Tertres au 14 bis rue Jules Pochinot.

Nous lui souhaitons une bonne continuation...

LA MEDIATHEQUE

Agenda, renseignements et inscriptions au 03 25 72 52 35

La médiathèque sera fermée du mercredi 8 au samedi 11 mai

Suite à l'acquisition du **jeu de société** *Nouvelles Contrées*, nous vous proposons de venir le découvrir, avec Antonin, le **samedi 25 mai à 14H30**

Sur inscription, à partir de 10 ans

Café des lecteurs
Samedi 22 juin à 10H

Venez partager avec nous vos livres coups de cœur.

Si le soleil est au rendez-vous, Antonin vous proposera un **atelier photo** à l'étang de Saint-Germain le **samedi 29 juin à 14H30**
Sur inscription

Venez découvrir
Nouvelles Contrées
Un jeu de société qui se joue avec n'importe quel roman de la médiathèque



Samedi 25 mai à 14h30
à partir de 10 ans
Inscriptions au 03 25 72 52 35

ATELIER PHOTO EN EXTERIEUR
Si le soleil est au rendez-vous...

Venez avec votre appareil photo et développez vos techniques pour vous en servir



Le Samedi 29 Juin à 14H30 à l'étang de Saint-Germain

Renseignements et inscriptions au 03 25 72 52 35

Le coup de cœur d'Elisabeth, bénévole à la médiathèque

Mon coeur a déménagé, Michel BUSSI



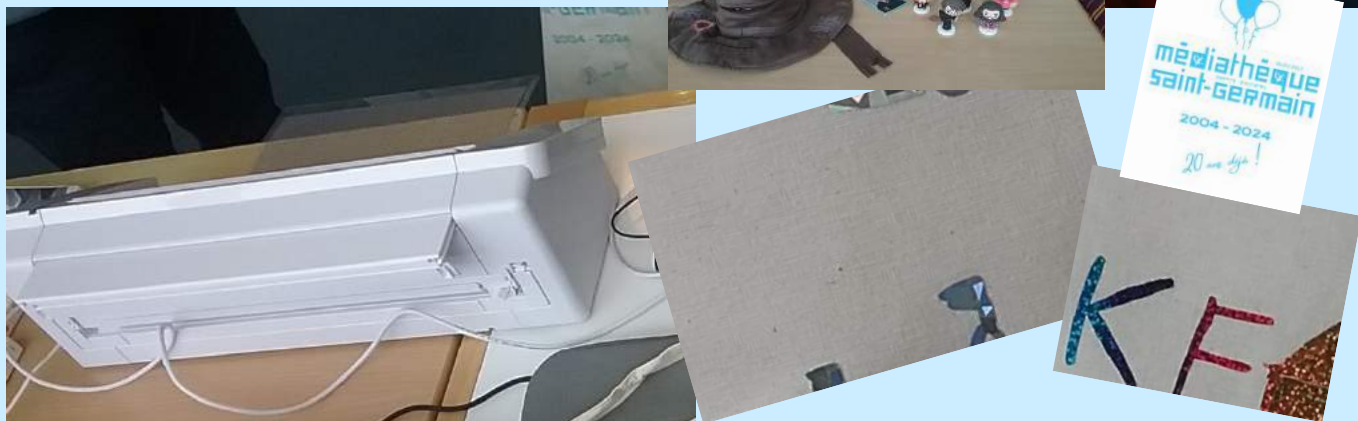
Le destin d'une petite fille de 7 ans qui a pratiquement assisté au décès de sa maman : accident, suicide, meurtre ? Placée en foyer, elle se lie d'amitié avec sa compagne de chambre. Nous suivons le parcours de ces 2 fillettes à la recherche de la vérité. Rebondissements et suspense assuré jusqu'à la dernière ligne !

Vous pouvez retrouver ce livre à la médiathèque.

Retour en images

A l'occasion des 20 ans de la médiathèque plusieurs animations ont été proposées, notamment :

- l'escape game « Harry Potter » qui s'est déroulé en compagnie de la ludothèque La Trottinette
- l'atelier personnalisation de Tote bags pour lequel la découpeuse vinyle et la presse à chaud nous ont été prêtées par la Médiathèque Départementale de l'Aube. Pour les lecteurs qui n'ont pas pu participer à l'atelier, quelques tote bags sont encore disponibles à la médiathèque.



Retour en images

Les élèves d'une classe de l'école de Saint-Germain ont pu découvrir l'univers de Valentine Laffitte et réaliser leurs propres créations en s'inspirant de son livre *Aux quatre coins du monde*.




Horaires d'ouverture

Mardi 16h-18h
Mercredi 10h-12h 14h-18h
Judi 16h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 10h-12h 14h-17h

Médiathèque Municipale de Saint-Germain
Rue des Cerisiers
Tél. : 03-25-72-52-35
contact@mediatheque-saintgermain.fr
www.mediatheque-saintgermain.fr

médiathèque
saint-germain



Toute l'équipe
de votre SUPER U
vous souhaite
un bel été

SUPER U

150 route de Troyes
10120 SAINT GERMAIN
Tél. : 03 25 75 93 30

www.superu-saintgermain.com

DRIVE

coursesu.com

St Germain

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :

du Lundi au Samedi :

8h30 à 19h30

Le vendredi
de 8h30 à 20h

Le dimanche
de 9h à 12h30

NON STOP

